

CONDUITE A TENIR EN CAS DE COUREUR CSG COVID POSITIF



COUREUR DECLARE **COVID POSITIF**



Information immédiate
auprès de l'association des
CSG + signalement de la
forme de ses symptômes

+

Eviction jusqu'à son
rétablissement



COUREURS « **SUSPICION CAS CONTACT** »

Qui ont été en contact plus de 15 min avec le coureur covid + dans les 5 jours précédents son test positif.



ISOLEMENT PENDANT 7 JOURS de ces personnes à compter de la date du résultat du test.

Elles sont invitées à prévenir leurs proches, contacts professionnels et à redoubler de précautions (distanciation sociale, masque, lavage des mains)

Elles ne seront donc pas conviées à la VMA, ni aux sorties CSG pendant cette période.



Si pendant les 7 jours, **apparition de symptômes** (fièvre, toux récente, perte du goût sans obstruction nasale et /ou perte de l'odorat), **J'alerte l'association** des coureurs, préviens mon médecin traitant et informe les CSG en cas de test +.

Si pendant ces 7 jours, il y a absence de symptôme (fièvre, toux récente, perte du goût sans obstruction nasale et /ou perte de l'odorat), je peux retourner à une activité normale !

Ps : si je souhaite faire le test, il est préconisé dans les 5 jours suivant mon exposition.